# THAILANDE / Profil et relations bilatérales

- 1. Données de base
- 2. Organes de l'Etat
- 3. Situation politique : a) histoire
  - b) situation interne
  - c) politique étrangère
- 4. Situation économique
- 5. Relations bilatérales

## 1. Données de base

Forme de l'Etat Indépendance

Population

Superficie Capitale Langue

Religion

Monnaie

- Dénomination officielle : Royaume de Thaïlande (Muang-Thai en langue thaï)
  - : Monarchie constitutionelle
  - : remonte à la création du pays au XIIIe siècle (Siam)
  - : 53,9 mio d'hab. en 1987 (85 % d'origine thaï), 80% rurale et 20
    - % urbaine : 513'115 km<sup>2</sup> (12,5 fois la Suisse) : Bangkok (5'600'000 hab. en 1987)
  - : thaī (dialectes chinois et malais minoritaires)
  - : Bouddhisme (env. 95 % de la population)
  - : 1 Bath=100 Satang 1 SFr=18 Bath (7/90)

#### 2. Organes de l'Etat

Chef de l'Etat

Entré en fonction le : 9 juin 1946

Couronné le Pouvoir exécutif

Premier-Ministre : M. Chatichai Choonhavan
Entré en fonction le : 4 août 1988
Pouvoir législatif : Parlement bicaméral com

- : S.M. Bhumibol Adulyadej, Roi de Thailande
- : 5 mai 1950
  - : Cabinet composé de membres civils et ex-militaires
  - : Parlement bicaméral composé d'un Sénat dont les membres sont désignés et d'une Chambre des représentants élus par le peuple (dernières élections: 24 juillet 1988)
  - : Sénat : 241

Chambre des représentants : 357

: 4 ans pour les deux Chambres

Nombre de membres

Durée du mandat



# 3. Situation politique

#### a) Histoire

La première Constitution remonte à 1932, lorsque un coup d'état mit fin à la monarchie absolue. La Constitution actuellement en vigueur a été promulguée en décembre 1978. Depuis lors, le pays a connu une succession de dictatures militaires et de régimes civils autoritaires. En 1980, un coup d'état pacifique a porté au pouvoir le général Prem Tinsulanonda, à la tête d'un gouvernement de coalition jusqu'aux dernières élections.

### b) Situation interne

Les centres du pouvoir en Thaïlande sont, par ordre d'importance, le roi, l'armée, le gouvernement et le parlement.

- le roi: le pays est profondément monarchiste. Le roi Bhumibol, le souverain bénéficiant du plus long règne de l'histoire de la Thaïlande, jouit d'une immense popularité et sa personne est considérée par ses sujets bouddhistes (largement majoritaires) d'essence semi-divine. Il représente la continuité. Il entreprend de longs et fréquents voyages en province pour suivre de près les nombreux projets de développement qui jouissent de son patronage (et qu'il finance en partie personnellement).
- l'armée: les liens qui se nouent entre les officiers de la même promotion ne se relâchent jamais. En conséquence, les militaires forment une véritable classe sociale, très puissante. Le Chef du gouvernement doit bénéficier de l'appui direct ou indirect de la haute hiérarchie de l'armée, s'il veut se maintenir au pouvoir. La collaboration est rendue plus facile en raison de la provenance de plusieurs ministres des rangs de l'armée (l'actuel Premier-ministre et son prédécesseur sont d'anciens généraux).
- gouvernement et parlement: le législatif ne fait pas le poids face aux autres centres du pouvoir. Cette faiblesse est due essentiellement à l'éclatement de la Chambre où 15 partis sont représentés. L'absence d'idéologies est la principale caractéristique des partis thaïlandais qui, plutôt que de défendre des lignes politiques, constituent des appareils de soutien à quelques personnages charismatiques. Conséquences: le clientélisme et la corruption sont largement répandus. En contrepartie, le gouvernement semble avoir acquis, à partir de 1980, une plus grande autorité et une plus large autonomie, bien qu'il soit le fruit d'une coalition de plusieurs partis. Une étape ultérieure dans ce sens a été franchie avec la désignation du Premier-ministre Chatichai. Vainqueur des élections, il a en effet été chargé en 1988 par le roi de former le nouveau gouvernement, selon une pratique courante dans les démocraties occidentales.

# c) Politique étrangère

La Thaïlande, qui a des liens privilégiés avec les Etats-Unis, la Communauté européenne et le Japon, est un des pays fondateurs de l'ASEAN, créée en 1967. Cette association de six pays du Sud-Est asiatique, doté d'organismes communs, a acquis au fil des ans une importance considérable et joue un rôle essentiel dans la recherche d'une solution au problème cambodgien. Sa position géographique (frontières communes avec le Cambodge et le Laos) a entraîné la Thaïlande dans les conflits indochinois. Elle en subit toutes sortes de conséquences négatives, par exemple celles dues au problème douloureux des réfugiés.

# 4. Situation économique

La Thaïlande est caractérisée, depuis les années 60, par une croissance spectaculaire et désordonnée. Le risque de surchauffe s'est concrétisé, comme le montre la hausse du taux d'inflation.

		1988	1989
Taux d'augmentation du PIB	(en %)	11,5	10,5

				1987	1988	1989
Taux	d'inflation	(en	용)	2,5	3,8	6,2

La répartition du revenu national demeure très inégale. Si le revenu per capita à l'échelon national est de 1020 US\$, il est de 2'500 US\$ par habitant à Bangkok et de 500 US\$ dans le Nord-Est du pays. Ainsi, les 20% de la population bénéficient de 56 % du revenu.

Le secteur primaire occupe encore la grande majorité de la main-d'oeuvre, c'est-à-dire 64 % de la population active, (contre 12 % pour le secteur secondaire et 24 % pour le secteur tertiaire). Les 40 % du territoire sont cultivés tandis que les 25 % sont occupés par les forêts. La Thaïlande est le plus grand exportateur mondial de riz. Autres produits du secteur primaire: le maïs, le tapioca, le sucre de canne, le bois, le caoutchouc et les fruits de mer. La contribution de l'agriculture au PIB est en revanche très modeste: 17 % en 1988.

Le secteur industriel s'est littéralement envolé au cours de ces dernières 20 années, grâce notamment à d'importants investissements étrangers. La part des biens industriels aux exportations est passée de 16 % en 1970 à 66 % en 1988. La contribution du secteur secondaire au PIB est néanmoins encore inférieure, en pourcentage, à celle des pays voisins du Sud-Est asiatique (Singapour, Hong Kong, Taïwan). Elle a atteint 24 % en 1988.

Au fil des ans, le tourisme a pris une place fondamentale dans l'économie du pays. En 1988, 4,2 millions de personnes ont franchi les frontières thaïlandaises (+ 21,5 %) avec un apport financier de 78,860 milliards de Bath (+ 57,7 %). Les estimations pour 1989 sont de 5,4 millions de touristes, respectivement de 93 milliards de Bath.

Une forte croissance des exportations est accompagnée d'une véritable flambée des importations. Cela a comme conséquence une augmentation du déficit de la balance commerciale. Celuici a atteint les montants suivants au cours des trois dernières années.

> 1987 1988 1989

(estimation en monnaie locale) 50 mia 100 mia 120 mia

# Relations bilatérales

La Suisse et la Thaïlande ont établi des relations diplomatiques en 1949. Après avoir été représentée à Bangkok par un consulat dès 1932, la Suisse y ouvrit en 1951 une légation dirigée par un Chargé d'affaires. Notre pays transforma sa légation en ambassade et nomma un Ambassadeur résidant à Bangkok en 1959. L'Ambassadeur de Suisse en Thaïlande, M. Gérard Fonjallaz, a présenté ses lettres de créance le 24 octobre 1989 au roi Bhumibol Adulyedej.

Les relations bilatérales entre la Suisse et la Thaīlande peuvent être qualifiées de très bonnes et ne comportent actuellement aucun problème majeur.

La Suisse jouit en Thaïlande d'un prestige hors pair. L'image que se font les Thaïlandais de notre pays est très idéalisée. A cette bienveillance parfois démesurée ne sont pas étrangers, si on connaît l'attachement des Thaïlandais à la Maison Royale, les séjours en Suisse du Roi pendant son enfance et ses études supérieures. Le faible degré de développement des les deux pays (quelques relations culturelles entre publications et représentations théâtrales d'auteurs suisses) n'en est que plus regrettable.

Les échanges commerciaux, bien qu'en constante augmentation, demeurent relativement modestes. En 1989, nos exportations se sont montées à 456.8 mio de SFr. (machines et équipements, produits horlogers, produits chimiques et pierres précieuses par ordre d'importance) contre 319.5 mio SFr. d'importations ( pierres précieuses, fournitures horlogères, textiles et vêtements, produits agricoles) avec un excédent de la balance commerciale en notre faveur de 137.3 mio de SFr.

La colonie suisse en Thaïlande se composait à fin 1989 de l'165 personnes, alors que 998 Thaïlandais vivaient en Suisse. La plupart des suisses sont actifs dans l'hôtellerie et dans les filiales d'entreprises telles que Diethelm, Zuellig, Nestlé, ABB, Ciba-Geigy. 50'000 touristes helvétiques ont visité la Thaïlande en 1987.

Les accords bilatéraux entre les deux pays sont peu nombreux :

- Accord relatif aux services aériens du 13.10.1956, remplacé par l'accord du 22.11.1984
- Accord relatif à l'ouverture d'un crédit mixte d'un montant Fr. 51 mio du 10.4.1979
- Accord-cadre "Mixed Credit II" (Fr. 60 mio)du 29.6.1984
- Echange de lettre du 22 octobre 1982 concernant l'accession de la Thaïlande au GATT
- Echange de lettres du 30 juillet 1990 concernant la suspension du visa pour les titulaires de passeports diplomatiques, spéciaux et de service.

Les négociations d'un accord pour la protection des investissements suisses en Thaïlande ainsi qu'un traité pour éviter la double imposition se poursuivent depuis plusieurs années. Lors de sa dernière visite en Thaïlande (juillet 1990), le Secrétaire d'Etat Jacobi réaffirma la volonté de la Suisse de voir ces négociations aboutir rapidement, ses interlocuteurs se montrant optimistes à cet égard (rappel : du 6 au 8 novembre 1990 aura lieu à Berne le troisième - et dernier ? - round des négociations bilatérales devant conduire à éviter la double imposition). L'attribution d'un troisième crédit mixte à la Thaïlande est également en discussion.

Pour ce qui est de la coopération au développement, notons que la Thaïlande ne figure plus parmi les pays en voie de développement pouvant prétendre à d'importants projets bilatéraux. En sus de petites actions (publication de livres) et de l'attribution de bourses, la DDA soutient diverses institutions de coopération au développement à caractère international et ayant leur siège à Bangkok ("Mekong Committee", "Asian Institute of Technology", ...). Les contributions se portèrent à Fr. 0,6 mio en 1988.

Mentionnons enfin les visites officielles récentes :

- Goodwill Mission sous la direction de l'Ambassadeur Klaus Jacobi, délégué du Conseil fédéral pour les traités commerciaux, printemps 1978
- Secrétaire d'Etat Cornelio Sommaruga, 23-29.01.1985
- Chef de la Division politique II, Ambassadeur Rüegg, 29-30.10.1987
- Ambassadeur Girard, délégué du C.F. pour les traités commerciaux, novembre 1989
- Secrétaire d'Etat Klaus Jacobi, 30-31.7.1990
- Visite privée du Premier ministre Prem Tinsulanonda avec une délégation, 20-24.04.1984
- Plusieurs visites privées de membres de la famille royale
- Ministre des affaires étrangères Siddhi Savetsila, 26.04.1988
- Visite privée du Premier ministre Chatichai Choonhawan en Suisse. Invitation à Berne le 22.10.90 par le Président de la Confédération Arnold Koller